

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 8 février 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 1^{er} février 2024

Présents : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc (arrivé à 19h10), Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. PLASSARD Jean-Michel, Mme BORY Annie, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. ISNARD Michel, Mme LEBLANC Florence (arrivé à 19h15), M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine (arrivé à 19h05), M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 39

Excusés : M. GROSDENIS Henri, Mme MONTANES Véronique, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles remplacé par M. PLASSARD Jean-Michel, M. LOMBARD Jean Marc remplacé par Mme BORY Annie, M. LAMARQUE Michel, Mme CARRENO Mercédès, M. GROZET Yves remplacé par M. ISNARD Michel, M. PALLUET Dominique.

Pouvoirs : M. GROSDENIS Henri à M. DUBUIS Pascal, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. LAMARQUE Michel à Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès à M. VALORGE René, M. PALLUET Dominique à Mme DUGELET Isabelle.

Election d'un secrétaire de séance : M. VIODRIN Jérôme, (Mars).

N°2024/N°009

OBJET : DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

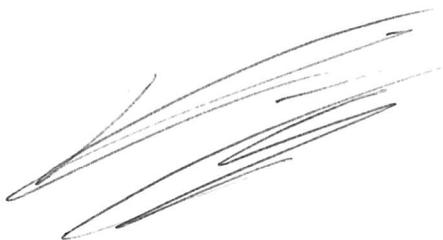
Monsieur le Président informe le conseil du caractère obligatoire et annuel d'un débat d'orientation budgétaire. Le débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans la logique du droit à l'information et au renforcement de la démocratie territoriale prévus par la loi du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République modifiée. Le débat d'orientation budgétaire permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations qui préfigurent les priorités du budget primitif et d'être informée de la situation financière de la collectivité. Il permet aussi à l'assemblée délibérante de s'exprimer sur la stratégie financière. Différents éléments financiers ont été transmis à chaque conseiller communautaire le 1er février 2024 au moyen d'un rapport d'orientations budgétaires.

M. le Président, M. Pascal DUBUIS, Vice-Président en charge des ressources humaines, de la transversalité et de la cohérence budgétaire, Mme Camille POURROY, Directrice Générale et Mme Céline MARCET, Directrice Adjointe, présentent les éléments du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024.

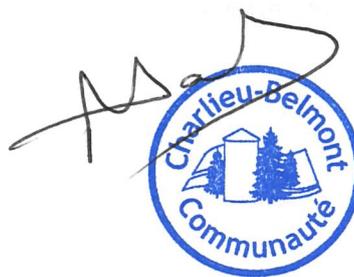
Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Valide le rapport d'orientation budgétaire 2024 tel que présenté (rapport ci-annexé),
- Prend acte du débat d'orientation budgétaire 2024 qui servira de base à l'élaboration des différents budgets primitifs.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Mars
M. Jérôme VIODRIN



Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240208-2024-009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2024